

Publié le 22 novembre 2018

1 300 Entreprises publiques locales couvrent tout le territoire français

Le nombre des Entreprises publiques locales (Epl) passe le cap des 1 300, au 1er juin 2018, en hausse de 4 % sur un an. Leur chiffre d'affaires augmente de 5 % et s'élève désormais à 13,9 milliards d'euros. Ces chiffres, publiés dans l'observatoire annuel du mouvement des Epl, l'Eplscope, démontre le dynamisme de l'activité des Epl sur le territoire français, en métropole comme en outre-mer, y compris dans les zones rurales.



Les Entreprises publiques locales se répartissent ainsi :

- 925 Sociétés d'économie mixte (Sem),
- 359 Sociétés publiques locales (Spl),
- 16 Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp).

67 Entreprises publiques locales ont été créées en 2017, 166 sont en projet en 2018. Ces chiffres démontrent **l'intérêt croissant des collectivités locales** à faire appel à elles pour mener leurs politiques publiques. Outre les modèles de la **Sem** et de la **Spl**, bien intégrés désormais, celui de la **SemOp**, dernier-né de la gamme Epl, séduit de plus en plus avec une vingtaine de création en cours.

Les Entreprises publiques locales en activité génèrent un volume global de **chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros**, en augmentation de 5 % par rapport à 2017, alors que leur nombre croît de 4 %. Mieux connues par les collectivités locales, et offrant une gamme de modèle diversifiée et complémentaire (Sem, Spl, SemOp), les Epl sont en mesure de gagner des parts de marchés et de procéder à la diversification et au redéploiement de leur activité. 68 % des structures se sont engagées dans une stratégie de diversification, tandis que 30 % des autres Epl ont l'intention de le faire.

Les Epl interviennent partout sur le territoire français. Les régions **Auvergne-Rhône-Alpes** et **Île-de-France** sont celles qui en comptabilisent le plus. Dans les territoires ultra-marins, les 105 Epl en activité génèrent un volume d'activité supérieur à 1,7 milliard d'euros.

Les secteurs d'activité prédominants sont celui du **tourisme**, de la **culture** et des **loisirs** d'une part (331 Epl), et de **l'aménagement** d'autre part (303). Viennent ensuite **l'environnement** et les **réseaux** (déchets, eau, énergie, numérique) où elles sont 216, un chiffre en forte croissance, tout comme dans le secteur du **développement économique** (138). **L'habitat** et **l'immobilier** (183) ou encore la **mobilité** (78) confirment leur importance. Dans un contexte marqué par l'application du dispositif de réduction de loyer de solidarité (RLS) et les effets à venir de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), les Sem immobilières poursuivent leur stratégie de diversification et pourraient être les

bénéficiaires des restructurations dans certains territoires.

Enfin, les Epl emploient directement **65 300 personnes**. Près de 20 % d'entre elles ont l'intention d'augmenter leurs effectifs en 2019.

Toutes les informations sont détaillées dans la **synthèse de présentation** ci-jointe et l'ouvrage lui-même
Télécharger :

- [Eplscope 2018](#)
- [Synthèse de présentation](#)

En complément, la plateforme numérique **Epldata** livrera bientôt les données détaillées relatives aux Epl **par région et par secteur**. Elle sera présentée en exclusivité au **Congrès des Epl** qui aura lieu à Rennes les 4, 5 & 6 décembre.



Toutes les informations sur le Congrès des Epl (programme, inscriptions, accès...) :

- lesepl.fr/congres

Les Entreprises publiques locales : 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Elles interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le tourisme, le logement, l'environnement, le développement économique, la mobilité et les services à la personne. Elles emploient 65 300 personnes. Leur chiffre d'affaires s'élève à 13,9 milliards d'euros, en hausse de 5 % sur un an. Le montant de leur capitalisation s'élève à 3,9 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales.